

Procès-Verbal de la réunion d'information

18 Septembre 2018

PV préparé par Clara Rescan Ulrich à partir des notes prises par Valérie Houle sur les discussions et suites de questions et réponses durant la réunion.

1^{ere} Version circulée le 23 septembre 2018. 2^{nde} version circulée le 29 septembre 2018.

Finale Version 02 Octobre 2018.

Résumé des points majeurs de discussion et des points d'action

- La réunion devait être une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) avec vote, mais ayant été convoquée avec deux jours de retard, elle ne peut pas être considérée comme une AGE valide et a donc été conduite comme une réunion d'information sans vote
 - Une pétition signée par 57 parents a été remise au CA en Juillet, soulevant un certain nombre de questions sur la gestion du projet immobilier, la robustesse des prévisions financières et la gouvernance des décisions prises, notamment entre le CA de la SCI et le CA de l'école. Bien que non inscrites à l'ordre du jour, le CA a fourni une réponse orale aux 6 questions pendant la réunion (cf page 6), et s'est engagé à fournir une réponse écrite à ces 6 questions avant l'AGO du 8 octobre.
 - Une liste d'autres questions a été présentée au CA pendant la réunion, liées au projet de financement. Ces questions traduisent l'inquiétude d'une partie des parents de voir que le budget actuel a été révisé à la hausse par rapport au projet présenté et voté en janvier 2018, et de nombreux parents souhaitent des garanties que les frais d'écolage n'augmenteront pas au-delà des 2% par an comme agréé en janvier, sans que cela se traduise pour autant par une réduction de la qualité de l'école actuelle (personnel et infrastructures) pour faire des économies. Le CA s'engage à ré-expliquer le modèle financier utilisé et les changements depuis Janvier 2018 pour la l'AGO du 8 octobre. Le CA s'engage à répondre à la liste des questions supplémentaires par écrit avant l'AGO (cf page 5).
 - Un processus est en cours pour transformer la SCI en fondation, qui devrait en principe permettre des avantages fiscaux et une plus grande transparence du projet immobilier. La vente des parts de l'école à la nouvelle fondation sera votée à l'AGO d'Octobre. Le CA s'engage à fournir un document expliquant les tenants et aboutissants de la fondation, les conditions de la vente et les avantages et inconvénients de la fondation, en avance de l'AGO (cf page 3).
 - De nombreuses discussions ont été échangées à propos du fonctionnement interne du CA, et des processus de communication en interne (au sein du CA) et en externe (avec la communauté parentale). Le CA apparaît divisé sur un certain nombre de points, mais des discussions sont en cours sur une possible évolution des statuts et règles du CA (cf page 5).
-

Début de la réunion à 17.39, fin à 21.45

Introduction et élection du président de séance

Introduction et bienvenue par le président Jean-Thomas Meyer (JTM).

Election du président de séance : Une seule candidate, Clara Rescan Ulrich (CRU), élue.

Notes prises par Valérie Houle. Il est convenu que la réunion se tiendra en Français et en Anglais, avec traduction en danois si nécessaire. CRU constate que L'AGE a été convoquée avec deux jours de retard et donc n'est pas valide et les votes n'auront pas lieu. CRU résume que les discussions récentes au sein du groupe des parents traduisent des inquiétudes sur 1) les risques financiers du projet immobilier et 2) la bonne gouvernance et la transparence dans le fonctionnement du Conseil d'Administration (CA).

Une liste de questions a été distribuée à tous les participants par un certain nombre de parents pétitionnaires, comprenant les 6 questions de la pétition du 7 juillet et une liste de questions d'ordre financier, envoyées au CA la veille de la réunion.

Présentation générale du projet immobilier

Par Per Anker Hansen (PAH), chef de projet employé par la SCI (Société Civile Immobilière). CRU constate que la présentation PowerPoint n'est pas la même que celle mise en ligne sur le site de l'école auparavant¹, étant plus longue et incluant un certain nombre de slides introductives sur le projet immobilier, sa vision, les plans d'architecte etc.

Les plans d'ensemble de la nouvelle école doivent être transmis à la commune de Frederiksberg (FRB) pour la procédure de modification du plan d'occupation des sols POS (« LokalPlan »). PAH est associé avec un architecte, un ingénieur et un gestionnaire [voir slides]. L'architecte Holcher Nordberg a été choisi par la SCI basé sur une recommandation de la commune de FRB, sans appel d'offre, ce qui rend le processus moins cher. Le contrat n'est pas encore signé. PAH a la responsabilité d'assurer que le projet ne soit pas plus cher que les prix du marché.

Un comité de pilotage (Steering Committee, SC) du projet immobilier est établi, avec 6 membres, dont 2 membres du CA et 2 membres de la direction de l'école. Un plan de communication est établi [voir slides]. Une newsletter sera publiée sur le site internet de l'école après chaque réunion du SC.

En réponse à une question posée par Christian Havrehed (CH), parent d'élève et représentant des parents ayant signé la pétition du 7 juillet, sur la nécessité d'accélérer la présentation afin de pouvoir discuter les réponses aux questions, PAH a notifié qu'il n'était pas au courant de la pétition et des 6 questions qu'elle contient.

PAH présente les arguments pour transformer la SCI en fondation : Pour éviter un impôt de 38 Mio DKK sur la vente de l'école et ainsi garantir le montant de la vente projeté pour l'investissement dans la nouvelle école. 90% des actionnaires de la SCI en dehors de l'école ont déjà accepté de transférer leurs parts, sans conditions.

Un certain nombre de parents ont des questions sur la fondation, en rapport avec les questions de la pétition. CRU demande que ces questions sur la fondation soient reprises après la présentation. Voir plus bas.

¹ <http://www.lfph.dk/wp-content/uploads/2018/09/NPHS-Presentation-to-AG-Sept-2018-final-FR.pdf>

Budget

Le CA explique qu'il a demandé à PAH de faire une présentation du projet, alors que des parents voudraient surtout discuter les fondements financiers du projet plutôt que le projet lui-même.

PAH explique que le budget a été adapté au cours des derniers mois pour le rendre plus réaliste au vu des cours du marché, après discussions avec beaucoup de gens. Budget révisé à 395.628.000 DKK, avec un prix estimé à 28.136 kr/m² pour le coût total de la construction (incluant les imprévus (buffer)), et 85.5 M DKK pour l'achat du terrain (land). Le projet porte sur 11200 m² (1400 anciens et 9200 nouveaux). Nathalie Btsh-Smith (NBS) et CRU constatent que ce prix n'a pas été divulgué avant la réunion et n'apparaît pas dans la version de la présentation de PAH mise en ligne avant la réunion. NBS rappelle aussi que le projet présenté en janvier était basé sur un prix de 25.000 kr/m², à l'époque considéré comme étant le haut de la fourchette (« conservative »).

PAH mentionne les activités en cours pour récolter de l'argent auprès de donateurs. Total a déjà donné 11.350.000 DKK.

NBS souligne que l'école rembourse actuellement environ 6 Mio DKK/an pour l'emprunt actuel, et ne comprend pas comment l'école pourra rembourser 10.500.000 DKK/an + TVA. Elle demande le prix d'un remboursement d'emprunt de 194 Mio DKK. Anne-Claire Mulot (ACM), trésorière du CA, explique les initiatives en cours pour réduire le taux d'intérêt (3,25% à l'heure actuelle), et l'impact des facteurs tels que la variation du nombre d'enfants (qui peut être impacté entre autres par l'ouverture de la section française à l'école européenne). Elle souligne que les hypothèses de travail pour les simulations financières contiennent un certain nombre de buffers et sont les mêmes qu'en janvier, y compris le plafond de 2% d'augmentation annuel sur les frais d'écologie sur lequel le CA s'est engagé en janvier. PAH confirme que le budget actuel prend en compte une large part d'imprévus (buffers), qui pourront se réduire avec l'avancement des travaux.

A la fin de la réunion, CH a montré la simulation financière qu'il avait utilisé à la réunion du 31 Janvier. Par rapport aux chiffres présentés en janvier, le projet est devenu 50M DKK plus cher (de 347 à 395,628 Mio DKK), pour une estimation de 1200 élèves, et ne fait plus appel à une « total entreprise ». CH estime que pour maintenir une trésorerie positive (cash flow), des augmentations de 2.5% des écologies apparaissent plus probables. Des incertitudes et inquiétudes subsistent donc². A la clôture de la réunion, le CA s'est engagé à re-expliquer en plus amples détails le modèle financier utilisé et les changements depuis Janvier 2018 pour la l'AGO du 8 octobre.

Liens entre le CA de l'école et la SCI, et perspectives pour la nouvelle fondation et pour le projet immobilier

Une discussion a eu lieu à propos des liens entre le CA de l'école et la SCI, et quels sont les mécanismes de contrôle en place étant donné que l'argent de la SCI vient de l'école. Des parents s'étonnent que personne de la SCI ne soit présent ce soir pour répondre aux questions sur les décisions et les choix qu'elle a fait.

La SCI possède les bâtiments de l'école. L'école possède 62% des parts de la SCI mais le CA de l'école ne siège pas au CA de la SCI, qui comprend 4 personnes. Le président du CA de l'école est invité à l'assemblée générale annuelle. Cette année c'était la trésorière (ACM) qui est allée à l'AG. Il n'y a donc

² CH a envoyé au CA une présentation plus détaillée de ses propres analyses sur les coûts et revenus, le lendemain de la réunion (19 septembre).

pas de contrôle par l'école de la gestion quotidienne de la SCI. Mais l'AG de la SCI revoit les comptes annuels de la SCI et la SCI vient aux réunions du CA pour discuter du projet.

Marie-Emmanuelle Moquet (MEM), membre non-votant du CA (suppléante), et NBS font remarquer que le CA dans son ensemble n'a été informé de l'AG de la SCI et n'a pas eu de discussions internes sur les questions à y poser. Elles confirment également que les dépenses de la SCI ne leur ont pas été communiqué en amont des AG. Elles estiment ne pas avoir, à titre individuel, assez de contrôle et de transparence sur les activités et choix de la SCI, ceci par défaut de communication des informations au sein du CA.

Un des objectifs de la fondation est d'assurer un contrôle plus direct que dans la situation actuelle avec la SCI. 4 des 7 membres du CA de la fondation seront nommés par le CA de l'École (plus 1 conjointement avec les donateurs). Il a été expliqué que d'après la loi danoise, ces membres ne peuvent pas être des parents car ils doivent être indépendants (« arm length principle »). Cependant, PAH a fait savoir que la loi n'était pas complètement claire sur ce point et qu'un avocat était en train de vérifier cette question plus en détail.³

En ce qui concerne le projet immobilier lui-même, un groupe de parents sera formé, pour émettre un avis consultatif pour le SC. 4 parents devraient être élus à cet effet lors de l'AGO d'Octobre. Deux membres du CA feront partie du SC. La communication entre ces deux membres et le reste du CA et la communauté parentale se fera via les newsletters et le plan de communication. Les membres du CA pourront voter sur les points importants.

Impact du LokalPlan (POS)

Une discussion a lieu sur la vente des bâtiments de Værnedamsvej. La vente est essentielle pour le projet de la nouvelle école, et est dépendante du changement du plan d'occupation des sols. PAH explique que le POS doit être présenté en Novembre, et sera ensuite discuté dans des comités, pour être légalement adopté en Novembre 2019.

Il est expliqué qu'il y a une forte opposition des riverains au POS proposé⁴, qui implique une densification de l'habitat (construction de bâtiments plus hauts et plus grands que les bâtiments actuels de l'école). Il reste donc des incertitudes quant à la valeur de la vente.

Sommes déjà engagées

En 2018, des dépenses sont déjà engagées ou prévues à hauteur de 10 Mio DKK, pour les activités de design (architecte, ingénieur, contractor). Le détail des dépenses déjà engagées n'est pas connu de tous les membres du CA de l'école car cela ressort des compétences de la SCI, qui est responsable de la gestion des bâtiments et qui a reçu mandat de l'école pour démarrer le projet. NBS a demandé le détail de ces dépenses et la question reste sans réponse. PAH s'engage à fournir ces détails avant l'AG d'Octobre.

15 Mio DKK de dépenses sont prévues pour 2019. Ce qui veut dire que l'école va dépenser 25 Mio DKK avant de savoir si le POS sera adopté. Nicolas Rouzioux (NR) explique que les 10 Mio de 2018 sont absorbés par la SCI, et que les 15 Mio DKK de 2019 seront intégrés dans l'emprunt bancaire actuel si

³ Note par CRU: cette question a été rediscutée et révérifiée après la réunion. PAH a indiqué (email 27 sept 2018) qu'il semblerait que des parents puissent quand même faire partie du bureau de la nouvelle fondation sous certaines conditions.

⁴ Cf. réunion citoyenne (« borgermøde ») avec des représentants du conseil municipal à ce sujet le 26 septembre

le projet ne se fait pas. Cela n'aura pas d'incidence sur les écolages. NBS rappelle cependant que les fonds de la SCI étant en pratique ceux de l'école, c'est donc l'école qui devrait rembourser ces frais le cas échéant.

JTM reconnaît qu'effectivement, il y a un risque de dépenses perdues si le POS n'est pas adopté, mais rappelle que le projet a commencé sur initiative de la mairie de FRB, qui a proposé le terrain à l'école et qui soutient le projet. C'est pourquoi le CA a pris la décision d'allouer les fonds à hauteur de 25 Mio DKK sur 2 ans pour démarrer le projet et financer les projets d'architecte etc.

Le seul contrat engagé pour l'instant est celui de PAH. PAH explique que tous les contrats prévus seront spécifiés pour pouvoir être terminés si le POS n'est pas accepté. PAH estime qu'il faut 2 ans pour construire la nouvelle école.

Des questions ont été posées à propos du budget de l'école internationale, en comparaison. PAH indique que CIS a coûté autour de 670 Mio DKK

Une liste de questions financières sur le coût des travaux et les sommes engagées a été envoyée au CA par CH avant la réunion, et distribuée en version papier à tous les participants de la réunion. Les questions s'adressent à PAH, à la nouvelle DAF/intendante de l'école Laure Cassiers, au CA et aux auditeurs BDO. Une discussion s'ensuit sur la possibilité de présenter le détail des chiffres. Le CA s'est engagé à 1) répondre aux questions dont il a la compétence, 2) pour les questions auxquelles il ne peut répondre, expliquer pourquoi et 3) transmettre aux autorités compétentes les questions posées et s'assurer que des réponses soient présentées le 8 octobre.

Communication et confiance entre le CA et les parents

La discussion sur les liens entre le CA et la SCI a donné lieu à quelques échanges verbaux acerbes entre parents. CRU résume la situation en constatant qu'il y a deux groupes de parents, un groupe qui émet des doutes sur les fondements financiers du projet immobilier et a l'impression que leurs questions restent sans réponse, et un groupe de parents qui défend la légitimité du CA, démocratiquement élu pour assurer la bonne gestion de l'école et représenter les intérêts des parents. CRU souligne que ces deux points de vue, bien que irréconciliables, sont également légitimes et dignes d'être entendus, mais qu'il est difficile d'ignorer une pétition signée par un groupe de parents. MEM précise que la possibilité de faire une pétition est reconnue, puisqu'elle est dans les statuts de l'école et donne ainsi la possibilité aux minorités d'être entendues.

Des parents soulignent que les mails au CA ne sont pas toujours répondus. NR explique que le CA n'est souvent pas unanime et que cela demande donc beaucoup de travail pour répondre. Et que souvent, si la réponse donnée ne satisfait pas, la question est reposée. Une discussion s'ensuit sur les désaccords au sein du CA au niveau des procès-verbaux (PV). NBS et MEM expliquent que les PV sont adoptés à la majorité, pas à l'unanimité, et que les commentaires des avis minoritaires sont souvent supprimés des PV. Les questions posées au CA sont souvent non reportées dans les PV, et donc les parents ne peuvent pas savoir si elles ont été discutées ou non. Edith Sveboelle, parent déléguée du CA, encourage les parents à lire les compte-rendus des réunions du CA et se forger une opinion.

Des parents regrettent de voir le CA visiblement divisé en deux groupes non unis. Le CA reconnaît la difficulté d'avoir une position unanime, et souligne que 3 membres doivent être élus en Octobre. Thomas Wagner (TW), Membre du CA désigné par l'ambassade explique que la structure et les statuts du CA sont anciens et qu'une discussion est déjà engagée pour identifier et améliorer les points faibles. Le rôle de l'ambassade doit être repensé, et les opinions minoritaires doivent être reflétées. Plusieurs idées sont émises, par exemple le besoin d'avoir un secrétaire, ou d'avoir plus de membres, ou de

faire plus appel aux compétences professionnelles des parents. Tout changement de statut du CA devra être voté.

Réponses aux questions de la pétition

La pétition et ses 6 questions⁵ a été rappelée et discutée à plusieurs reprises pendant la réunion. Les notes ci-dessous résument les réponses fournies par NR et les autres éléments de discussion au cours de la réunion

Question 1: Révision du procès-verbal de la réunion du 31 Janvier (“include in the MofM from the 31 January 2018 Extraordinary General Assembly the three missing key factors that would have influenced the Parents to vote yes : 1) The French Ambassador promised to work tirelessly to obtain sponsorship for the School, if the Parents voted yes. 2) Anders Torbøl assured the Parent assembly that the New Build and Renovation m2 prices used in the budget were conservative. 3) Parent working groups would be established and the Parent Community would be included in the New School Project”)

Les Minutes of Meetings du 31 Janvier ne peuvent pas être changées, donc la réponse est non. Mais oui, l’ambassade travaille à obtenir des sponsors pour la nouvelle école. 11.5 Mio DKK ont déjà été obtenus, et l’ambassade va organiser un dîner de charité avec les entreprises françaises.

En réponse à l’établissement de groupe de parents, la réponse est oui : comme présenté par PAH, pour un rôle consultatif par un groupe de 4 parents dont un membre siègera dans le groupe utilisateur et pour un rôle décisionnaire par la voix de 2 membres du CA dans le comité de pilotage (SC).

Question 2: Publication des PV de réunions du CA (“commit to making MofM available to the Parent Community latest seven calendar days after meetings have been held in order to avoid the School Board being able to move ahead with a non-agreed agenda by way of fait accompli.”)

Les statuts du CA prévoient que le procès-verbal (PV) des réunions soit envoyé au CA dans les 10 jours, et le CA a 5 jours pour signer physiquement le PV. Le CA ne peut donc s’engager à publier ses PV dans les 7 jours. Il n’y a pas de date butoir pour publier les PV d’après les statuts du CA

Question 3: Election de parents en dehors du CA pour être dans le SC (“commit to letting the Parent Community elect two members from among itself (outside of the Board, if the Parent Community so desires) to become full members of the SCI New School Steering Committee and ensure the SCI / Foundation also accepts this with immediate effect »)

Réponse est non. Le CA aura deux sièges dans le SC, les parents ne peuvent occuper les deux derniers sièges. Les parents seront représentés via un user group consultatif pour le steering committee. Ce point sera adressé durant l’AGO du 8 octobre et des informations supplémentaires seront fournies en amont.

⁵ <http://www.lfph.dk/wp-content/uploads/2018/09/Singed-Petition-Submitted-7-July-2018.pdf>

Question 4: Garanties et contrôle sur la limitation des coûts (*“explain to the Parent Community how the School plans to limit building costs by controlling what and how the SCI builds”*)

PAH indique que des professionnels sont employés et qu’il s’agit donc d’une question de confiance. PAH a la responsabilité d’assurer que le projet ne soit pas plus cher que les prix du marché.

Question 5 : Avantages et inconvénients de la fondation expliqués avant le vote en AGO (*« commit to another Parent vote as required by Vedtægter § 7. Stk. 20, should the Board decide that the best option would be to inject the School’s ownership in the SCI into a Foundation and present in advance to the Parent Community the pros and cons (financially and risk) for establishing a Foundation”*)

PAH a présenté les avantages et inconvénients de la fondation. Les avantages sont les exemptions de taxes, la facilitation du sponsoring, et les possibilités de réinvestir les bénéfices dans l’école. La vente des parts de l’école sera voté à l’AGO d’octobre, il faut l’accord de la moitié⁶ des parents présents à l’AGO. Une des difficultés de la fondation sera de trouver des membres du SC qui ne soient pas en lien avec l’école (voir note 3 page 4).

Le prix de la vente des parts est en train d’être évalué. Il est lié à la valeur actuelle des bâtiments, avant changement du LokalPlan.

Des parents demandent qu’un document clair sur la fondation soit préparé pour l’AGO. CRU note que le vote n’est pas indiqué dans l’agenda de l’AGO d’octobre. JTM indique que toutes les questions à vote seront circulées plus tard, après la fermeture du temps de l’appel à proposition.

Question 6 : Contrôle de la SCI par le CA pendant et après les travaux (*« explain to the Parent community how the Board currently controls the SCI and what measures it will take to ensure it can keep doing so if the shares in the SCI are injected into a Foundation. What actions does the Board plan to take to bring down the overhead, employment, and professional fees costs in the SCI (or Foundation) once the New School Project has been finished and operations return to normal?”*)

Pour l’instant le CA ne siège pas au CA de la SCI, mais le CA aura 2 sièges sur 6 dans le Steering Committee du projet immobilier et nommera 4 des 7 membres du CA de la fondation (plus 1 conjointement avec les donateurs). Il n’a pas été discuté ce qui se passera après la fin des travaux.

⁶ Lors de la réunion, il a en fait été annoncé qu’il fallait le vote de 2/3 des parents présents. Depuis, il a été confirmé qu’une majorité simple est suffisante.